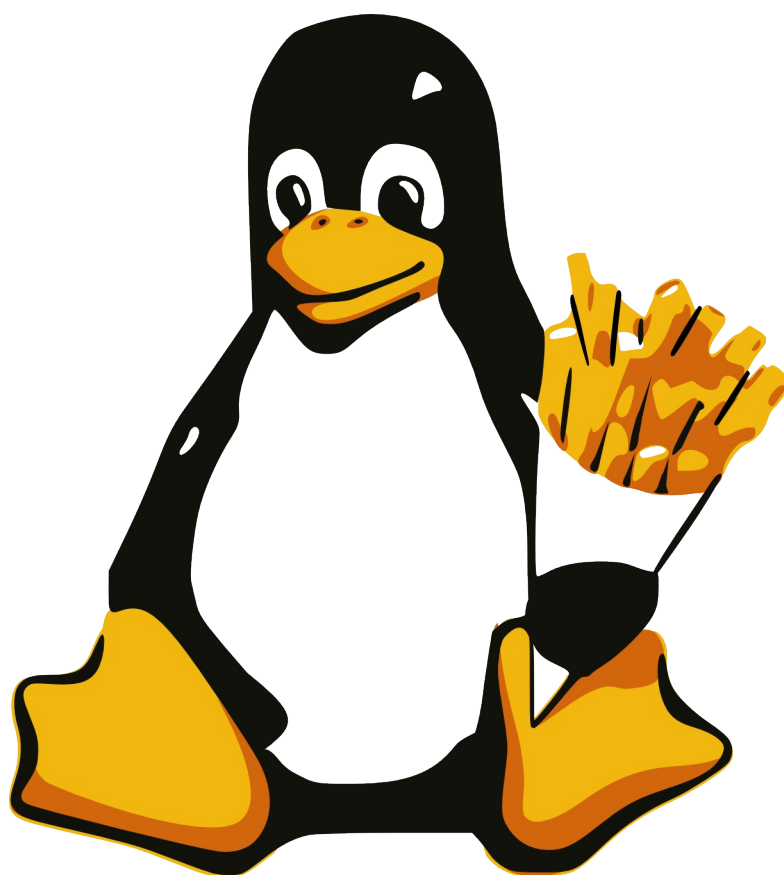


Élections Régionales 2010

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et partage du savoir dans le Nord-Pas de Calais



Document rédigé par l'association Chtinux

Plus d'informations : philippe.pary@chtinux.org — <http://www.chtinux.org>

Document distribué sous licence [CC-BY-SA](#)

Rédacteurs :

Philippe Pary — philippe.pary@chtinux.org

Alexandre Storoz — alexandre.storoz@chtinux.org



INTRODUCTION

« *L'imprimerie a permis au peuple de lire, Internet va lui permettre d'écrire* » — Benjamin Bayart¹

Pourquoi ce document ?

L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur nos vies est de plus en plus perceptible. La révolution informatique promise depuis les années 70 a eu lieu et nous vivons la révolution internet annoncée dans les années 90. Nos vies en sont profondément bouleversées.

Cependant, dans le cadre des décisions politiques, les NTIC sont encore trop souvent perçues comme un enjeu technique, comme un outil, sans perception de la profondeur réelle du sujet.

Votre ordinateur n'est pas votre baignoire ou votre friteuse. Votre télévision ne peut vous espionner. Votre frigo ne contient pas toute votre vie privée. De nombreux dangers existent autour des NTIC : vie privée, appropriation du savoir, recul démocratique entre autres. Malgré cela, les NTIC ont un potentiel pour améliorer le monde unique depuis l'invention de l'imprimerie.

Le logiciel Libre vise à créer une informatique sans nuisance qui conserve sa capacité à améliorer nos vies.

Le mouvement « libriste » vise à exploiter cette capacité à son maximum.

La Région Nord-Pas de Calais, par ses compétences, peut contribuer à cette recherche d'exploiter les apports positifs des NTIC tout en se préservant de ses dérives.

¹ président de l'association French Data Network (<http://www.fdn.fr>) et père du concept de « Minitel2.0 », critique d'une dérive centralisatrice d'Internet



« *Ce serait l'une des plus grandes opportunités manquées de notre époque si le logiciel Libre ne libérait rien d'autre que du code.* » — Documentaire
Nom de code : Linux diffusé sur Arte en 1999

Le logiciel Libre, dans son acceptation moderne du terme, apparaît en 1983 au sein du prestigieux MIT, Massachusetts Institute of Technology. 25 ans plus tard, le chemin parcouru fait apparaître des réussites mais aussi des limites.

Ainsi les logiciels Libres sont présents partout dans nos vies. Ils sont à la base d'Internet, on les retrouve dans un très grand nombre d'appareils électroniques du quotidien comme les téléphones, les box internet et même dans notre électro-ménager ... La notion de partage du savoir, qui est à la base du logiciel Libre, s'est répandue au travers de Wikipédia, des blogs, de twitter entre autres.

On peut dire que le mouvement du logiciel Libre a eu un impact réel sur la société. C'est un vrai motif de satisfaction.

Malheureusement le logiciel Libre n'a pas su s'imposer face au logiciel propriétaire auprès du grand public. Ses valeurs restent largement méconnues et les logiciels propriétaires restent ceux fournis par défaut avec un nouvel ordinateur.

Panorama régional

Le Nord-Pas de Calais est historiquement une terre de solidarités. Très tôt le logiciel Libre y a pris sa place. Dès 1998 apparaît le groupe d'utilisateurs de logiciels Libres CLX², précurseur du genre en France. En 2002, le projet DIFDALL³ aurait pu rendre la Région précurseur, avant l'Estrémadure⁴ en Espagne. Ce projet n'a, hélas, pas aboutit.

C'est à Calais, au sein de l'université du littoral Cote d'Opale, qu'est apparue la première maîtrise d'informatique spécialisée dans le logiciel Libre.

Aujourd'hui la Région bénéficie d'une forte communauté du logiciel Libre. C'est une richesse considérable que Chtinux propose dans le présent document d'exploiter.

Sur le plan associatif, elle est l'une des premières régions de France⁵ : plusieurs salons sont consacrés au logiciel Libre (à Proville et Maubeuge), le stand

2 L'association existe toujours et se porte bien, voir <http://www.clx.asso.fr>

3 http://clx.anet.fr/spip/article.php3?id_article=162

4 <https://linuxfr.org//2006/08/04/21165.html>

5 Voici une liste des associations de la Région : ACISSI à Maubeuge, Béthune Libre, Chtinux sur la métropole lilloise, CLX au niveau régional, Dk Libre à Dunkerque, Linux62 à Boulogne-sur-Mer, Linux Cambrésis, appuyé au club informatique de Proville, Va Libre à Valenciennes



logiciel Libre de la braderie de Lille est reconnu comme un événement d'importance nationale, plus de cent conférences et ateliers ont lieu tous les ans⁶.

À cela s'ajoutent des structures informelles basées sur des communautés de techniciens (Apéro SPIP, Déjeuners python, rencontres Drupal ...) et l'action d'autres associations et structures (l'Association Nord Internet Solidaire, la Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité, Radio Campus avec son émission Random, de nombreux cybercentres/cyberbases/...)

Au final, ce sont plusieurs centaines de citoyens qui se mobilisent pour le logiciel Libre dans la région⁷.

De nombreuses entreprises liées au logiciel Libre sont également présentes dans la région, pour un total de plus de 500 emplois⁸ sur un secteur qui connaît, malgré la crise, une croissance à deux chiffres⁹.

Un cluster regroupant différents acteurs du secteur a récemment été créé : Pôle Nord. Il regroupe actuellement près de 20 entreprises dont l'activité économique est basée sur le logiciel Libre.

Parmi les fleurons locaux dans ce domaine se retrouvent des noms comme Acipia, Alterway, Capensis, Nexedi etc. mais également des grands groupes comme Atos, CapGémini, IBM ...

Au travers de la VPC, la distribution, des centraux bancaires, etc la Région a une très forte demande en prestations de logiciels Libres.

Le logiciel Libre, les formats ouvert, l'idée du « libre »

Avant d'aller plus loin dans ce document, il est utile d'avoir quelques notions de bases :

1. Qu'est-ce qu'un logiciel Libre ?
2. Et un format ouvert ?
3. Quelles sont les valeurs du mouvement « libriste » ?

Le logiciel Libre

Un logiciel Libre est un logiciel qui offre 4 libertés dans son contrat de licence :

- Aucune restriction d'usage
- Possibilité d'étudier comment fonctionne le logiciel à partir de son code source¹⁰

6 <http://www.agendadulibre.org/?year=2009®ion=17>

7 Plus de 300 selon les données de <http://www.trouvetongull.info/tableau/>

8 http://www.lavoixeco.com/actualite/Secteurs_activites/Informatique_et_High_Tech/2009/05/28/article_le-boom-des-logiciels-libres-dans-le-nord-pas-de.shtml

9 <http://www.lemagit.fr/article/bureautique-mysql-oracle-developpement-sgbd-etude-support-openoffice-open-source-ingres/3802/1/open-source-marche-francais-depasse-les-milliard-euros/>

10 Le code source est à un logiciel ce qu'une partition est à un air ou la recette de cuisine à un plat



- Possibilité de partager le logiciel autour de soit, y compris contre rémunération
- Possibilité de changer le logiciel à partir de son code source

Le logiciel Libre se base sur le droit d'auteur, sans lequel il ne pourrait exister. En ce sens, le logiciel Libre est totalement différent du domaine public.

Les logiciels Libres sont présents partout autour de nous. De manière parfois visible : Firefox, OpenOffice.org, GNU/Linux, Android. Parfois cachée : Apple utilise des logiciels Libres pour ses produits. Et parfois en coulisse : Apache fait tourner 60% des sites Internet, Drupal est à la base de nombreux sites web (rue89, le Figaro, Libération). On en retrouve dans les satellites de communication, dans l'A380 etc.

Les logiciels Libres sont issus du travail, souvent conjoint, de grandes entreprises (IBM, Bull, HP ...), de plus petites et de milliers de bénévoles.

Les modèles économiques du logiciel Libre, basés sur la formation, le support et le développement spécifique est, par nature, générateur d'un emploi local à forte valeur ajoutée, qui ne peut être délocalisé.

Ainsi, même quand il revient plus cher¹¹, le logiciel Libre dispose de retombées locales que n'ont pas les logiciels propriétaires (le coût des licences entraîne un flux financier important en dehors du territoire).

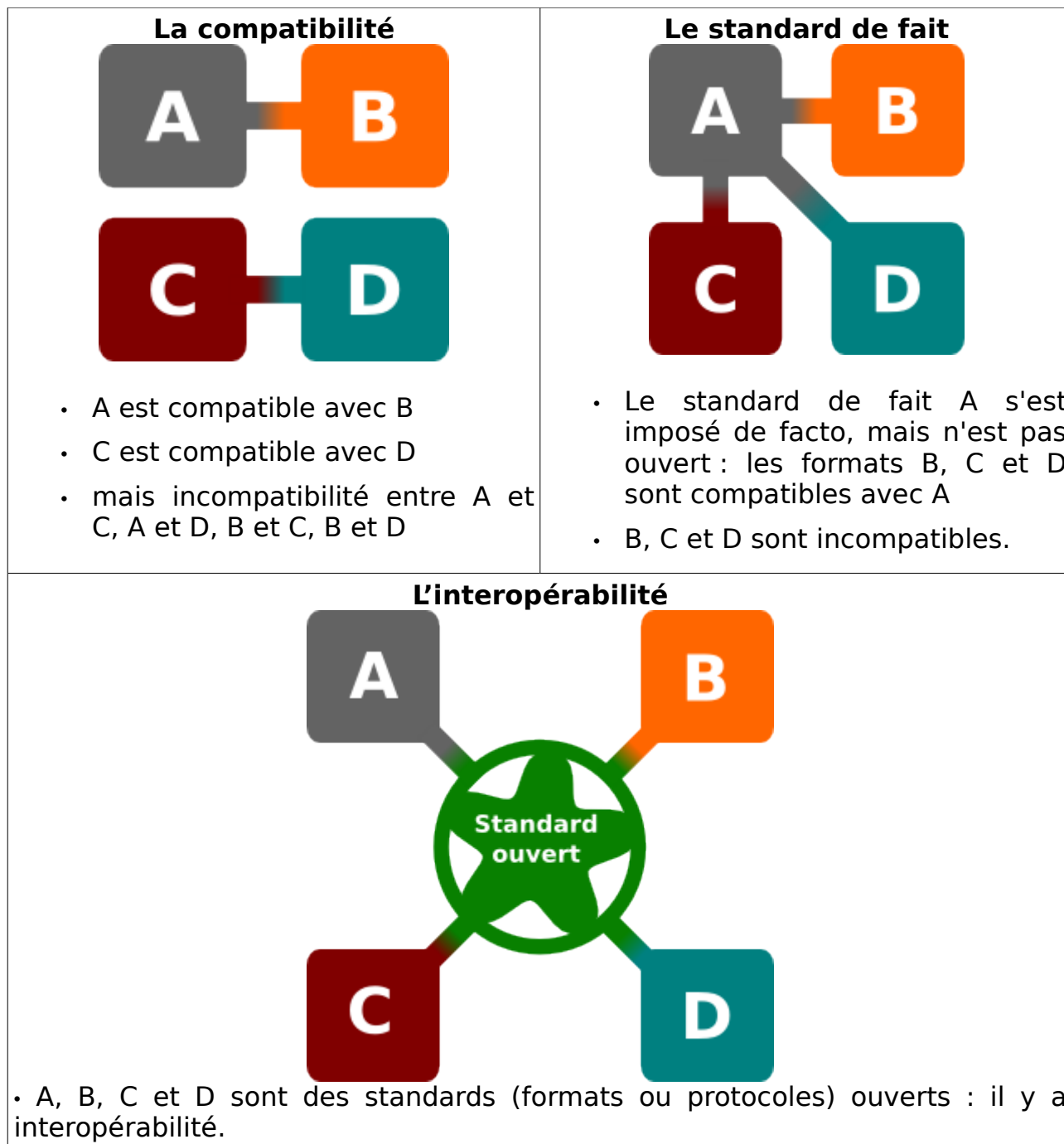
Les formats ouverts

Un format ouvert est un ensemble de caractéristiques (par exemple la taille des roues d'une voiture, un type de fichier sur l'ordinateur etc.) dont les spécifications sont disponibles publiquement. Ce type de format garantit l'interopérabilité et la concurrence libre, en laissant ouvert la voie à la créativité de chacun pour l'implémenter sans aucun coût préalable.

Les formats ouverts sont les seuls à garantir l'interopérabilité, à savoir la possibilité de travailler avec plusieurs formats différents pour aboutir à un résultat.

¹¹Un logiciel Libre peut revenir plus cher car il existe souvent des coûts de migration à amortir : audit de l'existant, formation du personnel, développements spécifiques etc.





Le mouvement « libriste »

« Celui qui reçoit une de mes idées la reçoit sans m'en priver, comme celui qui éclaire sa bougie grâce à la mienne reçoit la lumière sans me plonger dans le noir. » — Thomas Jefferson (1743 – 1826)

Par delà le logiciel Libre existent tout un ensemble de projets issus de ce dernier : art libre, encyclopédie libre, cartographie libre ... Tous ensemble ils forment le mouvement « libriste ».



Le plus petit dénominateur commun de ces définitions de libre est la possibilité de partager dans un cadre non-marchand. Le mouvement libriste est un mouvement qui vise à permettre le partage le plus rapide et le plus intense du savoir et de l'art.

C'est à la fin des années 90 qu'apparaît le mouvement libriste en France, en 1998 dans notre Région avec la création du Club Linux Nord Pas de Calais (CLX).

Il connaît depuis 2005 une ascension très importante. L'April, association nationale de promotion et défense du logiciel Libre, est passée de 400 adhérents en 2006 à 5500 aujourd'hui. Chtinux, association de promotion du logiciel Libre à Lille, passe de 30 adhérents en 2006 à 120 aujourd'hui.

Ce mouvement n'est affilié à aucun parti politique ; en 2007 l'usage de logiciels Libres à l'Assemblée Nationale avait été votée à l'unanimité.

Organisation du document

Le document ci-présent soumet à la réflexion une série de points liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Pour chacun de ces points, un bilan du Conseil Régional est présenté et des propositions sont formulées.

Les points sont présentés par ordre alphabétique, Chtinux laisse à chacun le soin de juger de l'importance des points abordés et le bilan de la majorité sortante.

Chaque parti est invité à s'exprimer sur les propositions et à les reprendre, ou non, dans son programme.



Table des matières

Introduction.....	2
Administration électronique.....	9
Art Libre.....	11
Éducation.....	13
E-Démocratie.....	15
Informatique interne.....	17
Formation.....	19
Patrimoine.....	21
Pôle Régional Numérique.....	22
Politique de financement.....	23
Territoire.....	25
Très haut débit.....	28



ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

Enjeu

Moderniser les relations entre les citoyens et leurs administrations

Les relations entre les administrés et les pouvoirs territoriaux évoluent sous l'impulsion des innovations apportées par les NTIC. Cependant, il existe le danger d'imposer aux administrés des investissements ou des choix techniques qui ne leur correspondent pas. Par exemple, les personnes âgées qui pourraient être déstabilisées de voir disparaître les guichets et les échanges par courrier.

Le Conseil Régional, par ses pratiques, doit montrer l'exemple dans les usages et informer les collectivités (municipalités et intercommunalités) afin de favoriser un développement généralisé de l'administration électronique.

Bilan

Les initiatives régionales vont dans le bon sens

Le Conseil Régional apporte une assistance auprès des collectivités de la Région via deux dispositifs : ARTIC et PRATIC

ARTIC est un dispositif d'accompagnement des intercommunalités sur la réflexion de la politique TIC afin d'améliorer l'attractivité économique des territoires. PRATIC s'adresse à toutes les collectivités et finance toute volonté d'adapter aux NTIC les relations avec les citoyens, ou à créer de nouveaux usages. Cet accompagnement est nécessaire pour les collectivités qui n'auraient pas les moyens de mener par elle-même ces réflexions : intercommunalités rurales, villages etc.

L'appel à projet ARECA (amélioration des relations élus citoyens administration) est doté de 10 millions d'euros de fonds FEDER. La formulation générale du projet est assez bonne¹². On peut regretter que les formats ouverts ne soient jamais cités, permettant des développements à base de logiciels propriétaires ou de « standards de facto ». Cependant, l'appel ouvert à la notion d'interopérabilité est positif. L'appel à projet n'insiste pas sur la nécessité de ne pas imposer les nouveaux usages aux administrés, ce qui est regrettable.

Proposition

Proposer des formats ouverts, garder les procédures papiers et les guichets

Les relations entre le Conseil Régional et ses administrés puissent toujours se faire sans usage de l'informatique ou de l'électronique (courrier, guichet ...).

¹² Dans les critères de sélection des projets on retrouve : « — prend en compte l'accès pour tous aux outils numériques, le développement des services et la sensibilisation des nouveaux publics »



Les relations informatiques et électroniques doivent pouvoir se faire sur usage de formats ouverts, laissant l'administré faire seul le choix technique pour communiquer avec la région.

Par exemple, l'usage du format fermé Flash (propriété d'Adobe) utilisé pour les vidéos présentes sur le site du Conseil Régional impose le lecteur Adobe FlashPlayer. Si ce logiciel est très répandu, il n'en reste pas moins un problème pour le citoyen qui pour diverses raisons (handicap visuel, convictions ...) refuse d'avoir ce logiciel. Ajouter, comme l'a fait l'assemblée nationale, le choix d'un format ouvert de vidéo (tel le format ouvert OGG) laisse l'utilisateur le choix du logiciel qu'il utilisera pour visualiser ces documents.

De la même manière, le format de document éditable .doc est propriété de la société Microsoft. Il n'est normalement pas possible de le lire sans le très onéreux logiciel Microsoft Word¹³. Le format ouvert .odt (norme ISO) permettrait au Conseil Régional de laisser à l'administré le choix logiciel (OpenOffice.org, IBM Lotus Notes, Microsoft Office, Google Documents ...) pour remplir un document administratif.

13 <http://logiciel.fnac.com/a1932268/Microsoft-Office-Standard-2007-cederom-PC>



ART LIBRE

Enjeu

Réfléchir aux modes de diffusion adaptés aux évolutions techniques

Les modes de distribution de l'art évoluent sous l'influence des NTIC. Les modèles économiques traditionnels, notamment dans la musique, le cinéma et l'édition, sont remis en cause, s'affaiblissent, n'arrivent pas à endiguer la copie illégale etc. La réflexion sur l'évolution de l'art, de sa production et de sa diffusion est en cours depuis plusieurs années, au moins 2006 et la loi DADVSI (première loi visant à remédier aux évolutions avant la plus récente loi HADOPI).

Une piste particulièrement intéressante est l'art Libre. Ce concept vise à permettre à chaque individu de partager les œuvres (musique, vidéo, photographie...) avec ses proches, à différents degrés. Contrairement à ce qui se fait dans le logiciel Libre, l'art Libre peut limiter le partage à la sphère non-marchande et interdire les travaux dérivés. L'art Libre, dans sa version la plus réduite, cherche à favoriser la propagation maximale d'une œuvre entre particuliers.

Dans la Région de nombreux artistes utilisent déjà l'art Libre pour diffuser leur œuvre¹⁴, de nombreuses photographies libres sont disponibles¹⁵ etc.

Bilan

Sujet récent : rien n'a encore été entrepris

Le Conseil Régional n'a aucune action connue en faveur de l'art Libre actuellement. Le sujet de l'art Libre est relativement récent : la création de la licence Creative Commons, assimilable à la naissance de l'art Libre, date de 2002. Il n'est pas anormal que la Région ne se soit pas encore emparé du sujet.

D'une manière générale, la politique artistique du Conseil Régional s'intéressait avant tout à l'œuvre produite qu'à son mode de production et de diffusion.

Proposition

Faire la promotion de l'art Libre, consacrer 20% du budget consacré aux artistes pour l'art Libre

Si en 2004 les évolutions étaient encore mal mesurées et la réflexion à peine lancée, aujourd'hui le Conseil Régional ne pourra pas s'épargner de participer au débat pour continuer à aider à vivre ses milieux artistiques.

¹⁴ Voir <http://www.strapontins.org/espace-culture/> qui liste pour le Nord-Pas de Calais et la Picardie

¹⁵ <http://www.flickr.com/search/?q=Lille&l=cc&ct=0&mt=all&adv=1>



La Région doit s'intéresser aux nouveaux modes de production et particulièrement à l'art Libre via des actions de sensibilisation (brochures, série de conférence) des milieux artistiques. Ceci permettra aux artistes de mieux comprendre les enjeux auxquels font face leurs arts ainsi que leur montrer un panorama des solutions existantes.

Pour favoriser l'émergence de l'art Libre, la Région doit y consacrer un minimum de 20% de son budget consacré à partir de 2012 et faire régulièrement augmenter cette part dans un but d'incitation pour les artistes à diffuser sous licence libre et permettre la démocratisation de l'art.



ÉDUCATION

Enjeu

Lutter contre les usages illégaux tout en permettant à chacun d'apprendre

L'informatique est depuis longtemps entrée dans les collèges et les lycées. Cependant, rien ne garantit l'équipement informatique, matériel et logiciel, des élèves. De fait, la copie illégale est souvent la règle quand l'enseignement est fait à base de logiciels propriétaires : l'étudiant qui a su obtenir, légalement ou non, une copie du logiciel la distribue autour de lui. L'usage de logiciels Libres, dont la copie est toujours légale, évite ce genre de problèmes.

Bilan

Il existe des investissements dans le matériel de cours. Rien pour les étudiants

Dans le cadre du contrat de projet état-région, 2 millions d'euros sont consacrés aux NTIC pour les lycées sous l'intitulé « développer des infrastructures et des matériels internet à l'intégration des TIC éducatives dans la formation ». Concrètement cet argent bénéficie principalement au développement de salles pupitres (salles de cours entièrement informatisée) et à l'installation de tableaux blancs interactifs.

En revanche, rien n'est fait pour équiper les étudiants qui en sont réduits à acquérir par leurs propres moyens, souvent via l'échange illégal, les logiciels utilisés en cours.

Proposition

Ne pas financer de licences de logiciel pour les lycées, distribuer des bureaux mobiles libres aux étudiants. Sensibiliser les enseignants et les élèves au logiciel Libre

Les logiciels utilisés dans les collèges et les lycées ont quasiment tous leurs équivalents libres et gratuits. Le Conseil Régional n'a pas à financer l'achat de licences logicielles pour les lycées. Si un établissement tient absolument à travailler avec des logiciels non-libres, c'est à l'éducation nationale de financer leur achat, au même titre que toutes les fournitures scolaires.

À l'image de la Région Île de France¹⁶, le Conseil Régional distribuera des clefs USB « bureau mobile »¹⁷ équipées de logiciels Libres pour offrir un *cartable numérique* à chaque élève.

Ce cartable devrait idéalement contenir les mêmes logiciels Libres que ceux utilisés en cours ; un travail de suivi avec les établissements et les enseignants

¹⁶ <http://www.iledefrance.fr/?id=3408>

¹⁷ Voir le site <http://www.framakey.org/> qui présente le concept de bureau mobile



est nécessaire pour y parvenir.

La Région doit aussi mener une campagne de sensibilisation aux logiciels Libres à destination des enseignants et des élèves pour leur faire connaître les possibilités qui leurs sont offertes.



E-DÉMOCRATIE

Enjeu

Profiter des NTIC pour accroître la transparence et impliquer les citoyens dans le débat

Les NTIC permettent de modifier radicalement les relations entre élus et citoyens. Un rapport direct entre élus et citoyens est possible. La transparence démocratique prend un nouveau tournant encore mal maîtrisé par les élus, comme par les citoyens.

La communication directe au travers des e-mails, des blogs ... se généralise. Cependant, alors qu'une telle action était possible depuis plusieurs années, la première création d'un Observatoire des députés, www.nosdeputes.fr, n'a eu lieu que fin 2009. Sur ce point, la France accuse un retard sur d'autres démocraties¹⁸.

Bilan

Un travail a été effectué mais il reste beaucoup à faire

Le site Internet du Conseil Régional présente l'ensemble des actions du Conseil Régional. Sans lui, la réalisation de ce document aurait été impossible. Les comptes rendus des séances sont disponibles, ainsi que leurs vidéos. Aucune forme d'information sur les travaux des commissions n'est cependant disponible.

Les vidéos sont en format fermé Flash, format non-adapté à l'observation et l'analyse, et l'accès aux données brutes (qui a voté quoi, enregistrements audio et retranscriptions) non plus. Le citoyen doit avoir une confiance totale dans les comptes-rendus émis par la Région : il ne peut contrôler par lui-même leur véracité.

L'appel à projet ARECA propose d'appuyer la mise à disposition en ligne de toutes les documents publics pour plus de transparence : consultations, préparation et suivi des réunions de travail, concertation etc. Malencontreusement, le site internet du Conseil Régional ne présente pas tous ces documents.

Proposition

Faciliter l'accès aux données du Conseil Régional, combattre le vote électronique

La compilation et la publication de grands volumes de données peut permettre à chacun de mieux contrôler le fonctionnement des institutions. Etc.

¹⁸ <http://votewatch.eu/> (parlement européen), <http://www.theyworkforyou.com/> (Royaume-Uni) ou encore <http://www.sunlightfoundation.com/> (USA)



N'importe quel ordinateur est capable de traiter de grandes masses d'informations. Si la publication d'informations publiées par le Conseil Régional est une bonne chose, Chtinux pense que le Conseil Régional doit également laisser l'accès aux données brutes afin que les citoyens puissent eux-mêmes publier des informations sur le travail de Conseil Régional, à l'instar du travail fourni par www.nosdeputés.fr.

Chtinux estime que le Conseil Régional, comme toute instance démocratique, doit combattre le vote électronique dans le cadre d'élections démocratiques.



INFORMATIQUE INTERNE

Enjeu

Indépendance technologique, investissement local

Une collectivité publique ne devrait, autant que possible, ne pas être tributaire d'entreprises privées pour le traitement de ses informations internes. En particulier, seule l'utilisation de formats ouverts de données garantissent l'interopérabilité entre les différents logiciels utilisés par le Conseil Régional et la pérennité des données produites. Les logiciels libres produisent par définition des formats ouverts, puisque leur fonctionnement peut être étudié.

De même, par la nature de ses modèles économiques, le logiciel Libre est le seul à même de garantir les retombées locales en terme d'emploi des investissements réalisés.

Ces choix ont amené la Gendarmerie et l'Assemblée Nationale à ne fonctionner, avec succès, qu'avec du logiciel Libre. En plus de l'indépendance technologique, à niveau fonctionnel égal, ce sont près de 50 millions d'euros économisés pour la gendarmerie¹⁹, 500 000 euros pour l'assemblée nationale²⁰.

Bilan

Pas d'information disponible

Nous n'avons pas d'informations sur la politique actuellement appliquée au Conseil Régional. Il est fort probable que des logiciels libres soient d'ors et déjà employés, l'inverse serait anormal au vu des tendances actuelles en informatique²¹. L'absence de communication à ce sujet laisse penser qu'ils ne sont pas encore généralisés.

Proposition

Faire le choix du logiciel Libre

Le Conseil Régional doit faire le choix des logiciels Libres pour son équipement informatique.

Il faut faire attention à de nombreux écueils. De nombreux exemples ont montré l'échec de migrations menées trop rapidement, comme la ville de Munich²², ainsi que les pressions monstrueuses effectuées par certains lobbys pour éviter la perte de marchés publics juteux, comme à Vienne où tout a été bloqué pour un problème concernant une fonctionnalité concernant certaines

¹⁹ <http://www.neteco.com/263680-gendarmerie-nationale-logiciel-libre.html>

²⁰ <http://www.generation-nt.com/deputes-assemblee-linux-ubuntu-satisfait-actualite-116461.html>

²¹ <http://www.itchannel.info/articles/89415/open-source-gagne-terrain-entreprise.html>

²² <http://www.lemagit.fr/article/microsoft-windows-licences-linux-poste-travail-budgets-allemande-open-source/3683/1/linux-munich-projet-pedale-dans-choucroute/>



bibliothèques²³.

En revanche, la France dispose de deux exemples réussis avec la gendarmerie et l'assemblée nationale : une migration progressive, faisant attention aux problèmes de terrain et n'hésitant pas à geler les migrations pour éviter de laisser des problèmes non-résolus bloquer le travail quotidien du personnel.

Concrètement, le Conseil Régional doit prendre une décision claire de n'utiliser à l'horizon 2015 des logiciels Libres pour chaque usage où un logiciel Libre existe. La migration, étalée sur 5 années et réalisée sans urgence, se fera en toute transparence sur le fonctionnement du Conseil Régional tout en assurant son indépendance technique et des économies sur le coût des licences logicielles.

²³ <http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39381572,00.htm>



FORMATION

Enjeu

Lutter contre la fracture numérique

Une part importante de la fracture numérique tient dans la maîtrise des concepts et des outils.

Ne pas savoir utiliser un traitement de texte, ne pas savoir envoyer un e-mail ou ne pas savoir utiliser de messagerie instantanée sont des freins sociaux mais également économiques.

Former une personne âgée à l'e-mail et au chat, c'est lui offrir de nouvelles possibilités de lien social avec ses proches. Former un chercheur d'emploi aux usages de la bureautique redore son curriculum vitae.

La formation informatique issue du secteur privé coûte cher et s'intéresse surtout à des besoins spécifiques du domaine professionnel. Le financement public d'organisme de formation à destination des particuliers n'entre pas en concurrence avec la formation privée. C'est un outil nécessaire de réduction des fractures numériques en terme d'emploi et de lien social.

Bilan

Le réseau des cybercentres est un succès

La Région finance un réseau de 200 cybercentres réparties au travers du territoire régional. Le document du Conseil Régional basé sur les cartes du SIGALE²⁴ est reproduit ici comme illustration de la réussite de ce réseau fin 2007 :

24 http://www.nordpasdecalais.fr/tic/actions/telechargement/cybercentres_2007-10.pdf



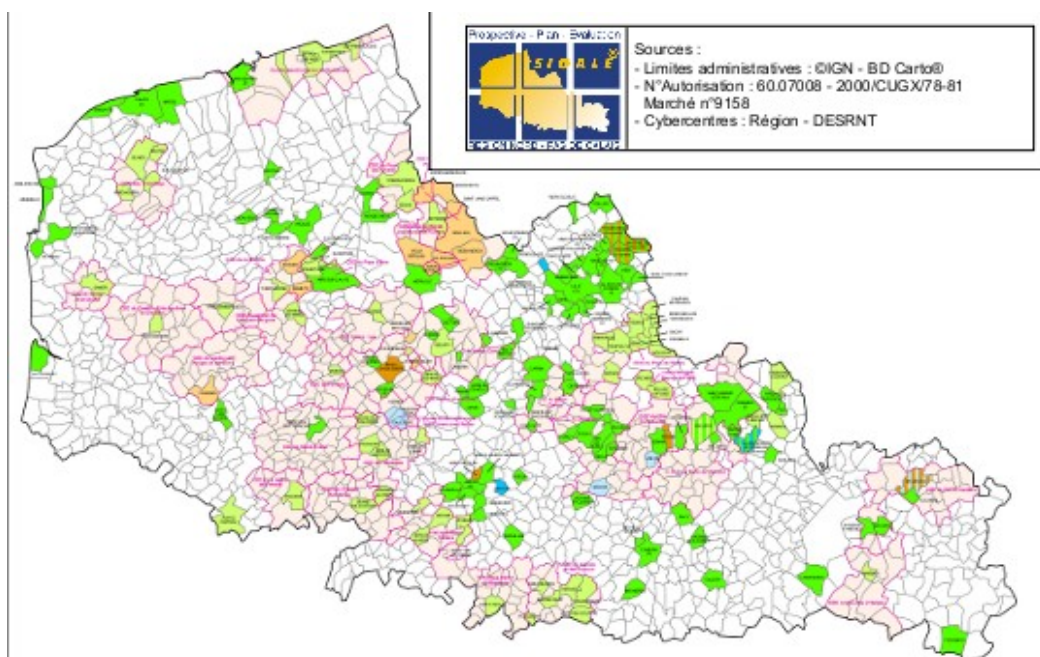


Illustration 1: En vert les villes disposant d'un cybercentre, rose pale les intercommunalités

Le réseau des cybercentres est un outil formidable pour proposer des formations à ceux qui subissent la fracture numérique par leur méconnaissance du fonctionnement des NTIC. Cependant trop souvent les cybercentres forment à des logiciels propriétaires, forçant l'acquisition par leurs propres moyens, souvent illégalement, du même logiciel et privant l'utilisateur de toutes les possibilités offertes par les logiciels Libres.

Proposition

Former sur base de logiciels Libres

Par leur liberté de redistribution, les logiciels Libres sont adaptés à la formation effectuée dans les cybercentres : le centre peut donner à chaque personne la version exacte du logiciel sur lequel ils ont travaillé, en toute légalité, gratuitement avec une qualité égale, si ce n'est supérieure, aux équivalents propriétaires.

C'est déjà ce que fait, par pragmatisme, l'association Ordinat'Hem²⁵, qui dispose d'un centre de formation au milieu des barres HLM dans le quartier des Hauts Champs.

Le Conseil Régional se doit d'imposer l'usage des logiciels Libres pour les formations dispensées dans les cybercentres.

²⁵ <http://www.ordinathem.fr/VIDEO-ORDINATHEM/logicielslibres.html>



PATRIMOINE

Enjeu

Faire vivre le patrimoine linguistique régional au travers des NTIC

Les langues picarde et flamande sont des langues vivantes, et elle doivent s'adapter à leur temps pour ne pas devenir des langues de musée. Les logiciels libres constituent un moyen de les faire évoluer en même temps que la société de l'information et de la communication. En effet, les éditeurs de logiciels propriétaires commerciaux ne réalisent des traductions de leurs produits uniquement si il y a un marché suffisant pour cela. Au contraire, les libertés apportées par un logiciel libre permet à tout à chacun de modifier, donc de traduire, le logiciel dans une de ses langues. Les cas du picard et du flamand sont toutefois à distinguer. Le picard est essentiellement parlé en France, la Région belge du Hainaut étant également concernée, alors que le flamand fait partie de l'aire linguistique du néerlandais.

Bilan

Établissement de la maison inter-régionale du picard

Initiative commune des régions Picardie, Nord-Pas de Calais et Hainaut (Belgique), gérée par l'association INSANNE, fédération des associations patoisantes, la maison de la langue picarde est installée à Saint Amand les Eaux²⁶. Ce bilan est faible face à l'importante activité en la matière de la Région Picardie²⁷.

Proposition

Soutenir la traduction en picard de logiciels

Accompagner le projet de traduction en picard de logiciels initié entre l'association Chtinux et Alain Dawson (auteur de la méthode assimilé sur le chti et des traductions d'astérix en picard). Ce projet vise à dépoussiérer la langue picarde en l'appliquant à un sujet moderne. Il permet de lutter contre la fossilisation de cette part importante de notre patrimoine régional. Le flamand quand à lui bénéficie déjà des traductions en standaard taal effectuées par les neerlandophones belges, il semble à priori inutile d'accompagner.

²⁶ http://www.humanite.fr/2005-12-07_Societe_Trois-regions-pour-valoriser-le-picard
<http://www.eulalie.fr/spip.php?article2455>

²⁷ http://www.languopicarde.fr/pages/rubrique-91/langue_et_culture_de_picardie.html



PÔLE RÉGIONAL NUMÉRIQUE

Enjeu

Dynamiser la filière TIC

Le Pôle Régional Numérique vise à dynamiser la filière économique liée aux technologies de l'information et de la communication dans la région.

Avec plus de 15000 emplois répartis dans 3600 entreprises, des pôles universitaires attractifs (IUT informatique à Lens, Maubeuge, Valenciennes, universités de Lille1 et ULCO) et plusieurs zones technologiques (Haute Borne, Synergie Parc, Euratechnologie ...), cette filière est importante pour le dynamisme économique, l'emploi et le rayonnement de la région.

Bilan

Satisfaction sur l'action de la structure

L'intégration au sein du Pôle Régional Numérique de représentants du cluster des entreprises du logiciel Libre PoleNord et la satisfaction dont fait preuve PoleNord à cet égard conduisent Chtinux à avoir un jugement positif sur le rôle du Pôle Régional Numérique.

Proposition

Continuer à soutenir le PRN

Son rôle d'animation de la filière numérique dans la Région est, pour le logiciel Libre au moins, rempli. Chtinux invite à ne pas remettre en cause cette structure et de continuer à la soutenir.



POLITIQUE DE FINANCEMENT

Enjeu

Provoquer des évolutions favorables des TIC

Le Conseil Régional, par ses appels à projet et ses financements conjoints, peut orienter ou accompagner des évolutions de son territoire. Il peut orienter les évolutions économiques, environnementales et sociales dans le domaine des NTIC. Il est important que le Conseil Régional choisisse clairement quels sont ses objectifs. Il peut ainsi rédiger ses appels à projet en conséquence et apporter des contraintes à ses financements.

L'argent public dépensé dans ces projets doit bénéficier à chacun (entreprises, citoyens, associations...) et ne pas servir de manne uniquement au profit de quelques uns. Il est normal que l'argent des contribuables serve à financer des projets dont les bénéficiaires soient disponibles pour tous.

Les fonds FEDER apportent 69 millions d'euros²⁸ pour les projets NTIC de la région. Via le contrat de projet état-région, CPER, ce sont 259 millions supplémentaires²⁹. Au total ce sont 330 millions d'euros que la Région dépense dans les NTIC.

Bilan

Des orientations vont dans le bon sens

C'est au travers des 4 appels à projets lancés jusqu'à présent (Amélioration de la relation élu-citoyen-administrations, Continuité numérique territoriale, Technologie de l'information et de la communication et développement durable, Appel à projets télésanté) qu'est le plus visible la volonté régionale d'orientation.

Si la formulation générale de ces projets va dans le bon sens³⁰, Chtinux déplore l'absence du logiciel Libre alors même que ce dernier est le seul à même à garantir que l'argent dépensé bénéficiera au territoire. Laisser une porte ouverte aux logiciels propriétaires, c'est prendre le risque que le flux financier sorte de la région, annulant l'intérêt de l'investissement. Si le sens de ces textes va généralement en faveur du logiciel Libre, une formulation explicite était nécessaire pour éviter tout malentendu.

Proposition

Impliquer le logiciel Libre et l'interopérabilité pour tout projet financé

²⁸ <http://www.nordpasdecals.fr/tic/actions/contractualisations.asp>

²⁹ <http://www.nordpasdecals.fr/2007/telechargement/cper.pdf>

³⁰ Par exemple : « (les projets) qui développent l'usage des TIC pour faciliter la circulation des informations, pour rendre chacun plus acteur et favoriser l'émergence de l'intelligence collective, et permettre l'intégration de paramètres multiples. » est un des axes de l'appel à projet TIC et développement durable



1. Tout développement logiciel lié à un appel à projet doit être couvert par une licence Libre.

Les logiciels Libres, avec leur code source disponible et réutilisable, apportent la garantie d'être disponibles pour chacun.

2. Toute innovation technique doit être documentée pour permettre l'interopérabilité.

La documentation dont l'accès est gratuit et libre permet le développement d'objets ou d'applications compatibles sur base de ce que l'argent public a financé.

3. Toute restriction d'usage (DRM, «Trusted Computing» ...) doit être proscrite.

L'argent public n'a pas à financer des systèmes visant à limiter les usages ou la concurrence, à l'instar de l'AppStore de l'iPhone dont Apple peut éliminer, selon son seul bon vouloir, toute application³¹.

31 <http://www.pcinpact.com/actu/news/47053-opera-mini-iphone-sdk-podcaster.htm>



TERRITOIRE

Enjeu

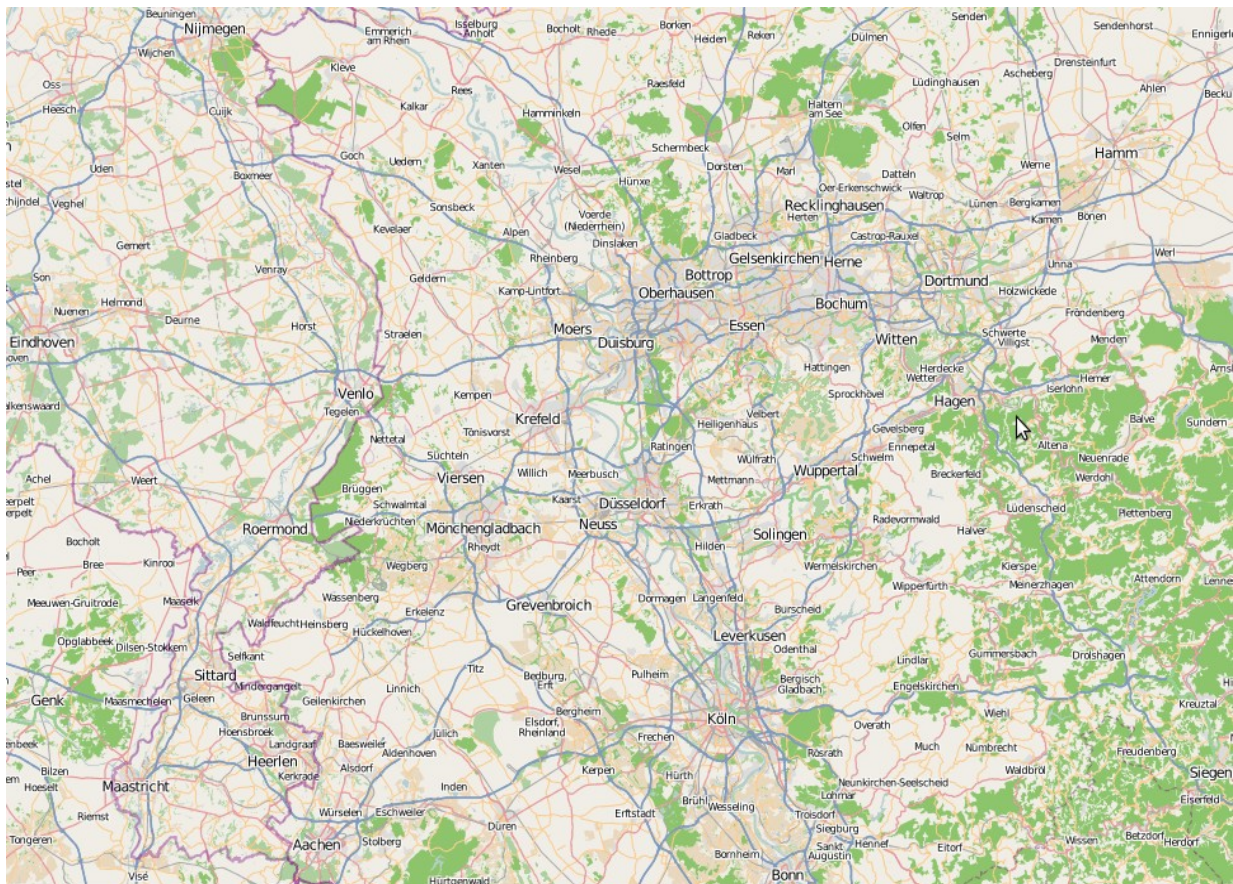
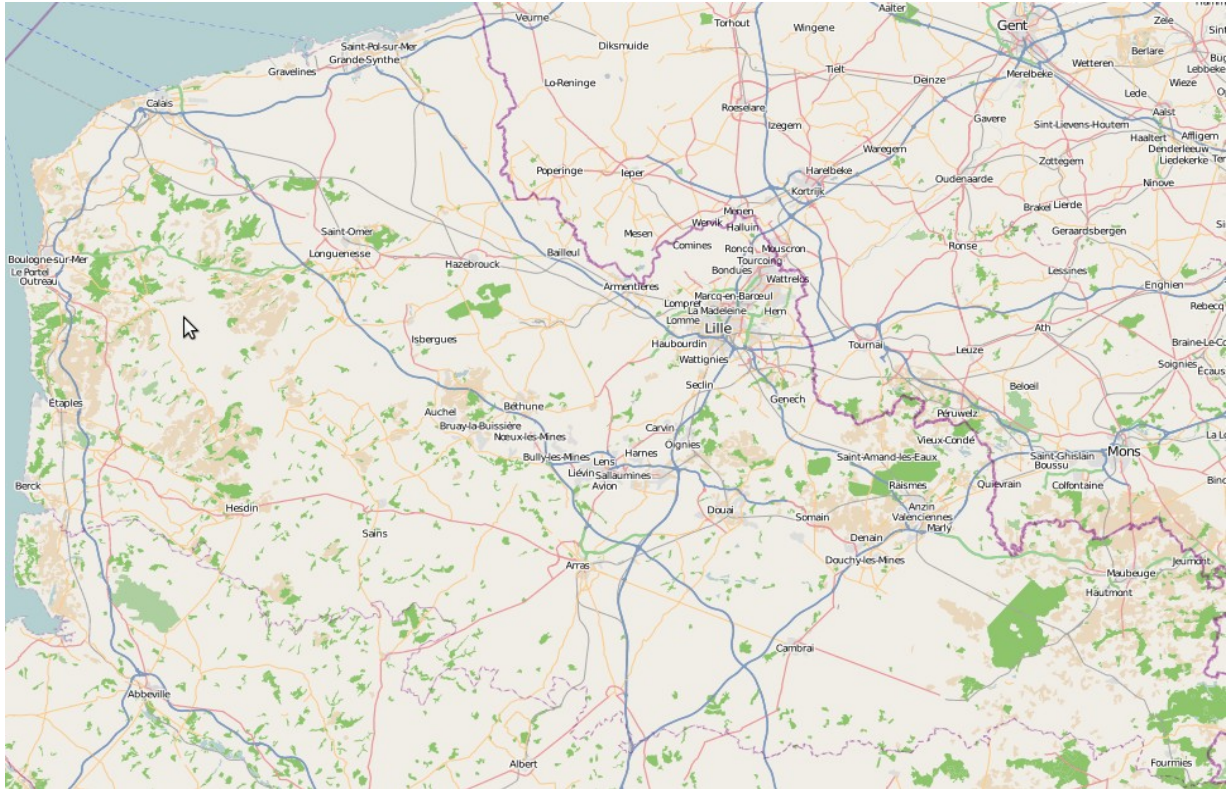
Disposer de données cartographiques de son territoire pour les collectivités, les citoyens ...

Les services géo-localisés se multiplient, notamment à travers des services sur Internet. Quand une collectivité veut proposer un service lié à la cartographie (plan de ses rues en braderie, itinéraire d'un défilé de géants...), elle doit se reposer soit sur ses propres cartes, à maintenir à jour, soit sur les cartes IGN, coûteuses, soit sur des services financés par la publicité comme Google Maps. Posséder son propre fond cartographique est généralement la solution adaptée. Mais les nouvelles technologies permettent d'aller plus loin : la collaboration de chacun à l'élaboration des cartes, et les nouveaux modes de distribution permettent à chacun d'en profiter. Par exemple, l'association terre de liens en tirerait un avantage considérable dans sa mission.

Le projet OpenStreetMap vise à établir une cartographie exhaustive libre, à l'image de ce que fait Wikipedia avec le savoir encyclopédique. Notre région est en retard dans ce système cartographique, aussi bien sur les données de base (les cartes elles-mêmes) que sur les données associées (emplacement des boîtes au lettre de la poste, des parkings, informations routières...) À titre de comparaison, sur la page suivante se trouvent les cartes OpenStreetMap du Nord-Pas de Calais, mal cartographié, et de la Ruhr, bien cartographiée. On peut remarquer, d'une manière générale, que le projet est très avancé en Angleterre (pays d'origine du projet) ou encore en Allemagne.



Chtinix — Régionales 2010 Nord-Pas de Calais



Bilan

Système d'information géographique régional accessible en ligne

La Région est dotée de son propre fond cartographie, le SIGALE, système d'information géographique et d'analyse de l'environnement. Le site Internet <http://www.sigale.nordpasdecals.fr> permet un accès à de nombreuses données.

Au niveau national, les données du cadastre ont été également libérées, permettant la numérisation et l'intégration des données au sein de la base d'OpenStreetMap. Mais cette saisie prend du temps, et le projet manque de volontaires pour la faire sur l'ensemble de la région.

Proposition

Soutenir l'établissement d'une cartographie libre et d'un wiki de territoire

Permettre la réutilisation libre (licence CC-BY-SA) des données du SIGALE permettrait de faire progresser énormément dans la région.

La mise en place d'un wiki de territoire, à la manière de WikiManche³². Libéré des contraintes éditoriales de Wikipédia, un tel lieu peut vite devenir le guide de la Région dont le contenu pourra être enrichi des cartes libres.

32 <http://www.slideshare.net/Gibon50/wikimanche-bilan-aprs-2-ans?type=presentation>



TRÈS HAUT DÉBIT

Enjeu

Lutter pour maintenir l'attractivité et l'emploi dans les zones rurales, lutter contre la fracture numérique

Entre l'Internet disponible en centre ville de Lille et celui qu'on trouve dans les zones rurales des sept vallées. Pour le même prix, d'un côté l'internet 28M avec télévision, de l'autre un internet 512K (56 fois moins) sans la télévision. Ceci implique une limite dans les usages : le lillois profitera de la musique et de la vidéo en streaming, pourra télécharger des photos en haute résolution, discuter via webcam et surfer rapidement, l'habitant des environs d'Hesdin a des difficultés pour simplement recevoir ses mails. Le remplacement du vieux réseau cuivre de France Télécom par la fibre optique, qui va toucher en premier les zones à forte densité, va aggraver dramatiquement l'écart.

C'est un enjeu de développement territorial et d'attractivité des zones rurales que de tout faire pour que ces zones soient aussi rapidement équipées de fibre optique que les zones urbaines.

La présence de la fibre favorisera le dynamisme économique, et par conséquent l'emploi, de ces zones.

Réciproquement, et de manière bien plus dramatique, l'augmentation de l'écart numérique avec les villes mènera les entreprises présentes à désertier ces zones, tout comme les populations plus jeunes, grandes utilisatrices de services en ligne.

Bilan

La fracture entre villes et campagnes vont croissant, il y a alerte

Fin 2006, 19000 lignes sur un total régional de 1,5 millions n'avaient pas accès à l'Internet 512K. À même époque, les débits de 20M (40 fois plus) étaient déjà une réalité courante à Lille.

Un appel à projet, doté d'un million d'euros, a été lancé pour résorber ces dernières zones d'ombre. La solution majoritairement reçue est l'internet par Wifi. Au delà des doutes techniques de Chtinux sur cette solution ³³, plusieurs points sont inquiétants :

- Quasiment rien n'a encore été déployé
- Le coût de la ligne, pour un service inférieur à un ligne « normale » (offre tripleplay à 30€/mois) s'élève à 50€/mois
- Les engagements s'étendent parfois sur 8 ans. C'est une période énorme pour des débits déjà largement dépassés

³³ <http://monsie.wanadoo.fr/defensebaiedauthie/page6.html>



Voir la revue de presse : ³⁴ ³⁵ ³⁶ ³⁷ ³⁸

Cet appel à projets n'est qu'un mauvais palliatif face à l'importance des enjeux en terme de développement territorial. Alors que Valenciennes dispose aujourd'hui d'une offre 100M³⁹ et que toutes les zones urbaine de la Région en bénéficierons également d'ici quelques mois, certaines zones s'engagent pour 8 ans sur des offres 512K (200 fois moins)

Un autre dispositif apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la connexion Internet sur les zones d'activité économique. Ce dispositif à l'avantage d'apporter aux collectivités ayant des projets de ZAE une expertise afin que ces dernières bénéficient d'une connexion internet pertinente, mais n'apporte aucune réponse aux coûts parfois très élevés pour obtenir une connectivité attractive et donc une compétitivité économique vis à vis d'autres territoires.

Proposition

Coordonner des actions et mener des investissements pour déployer au plus vite le réseau fibre optique

La Région doit se doter d'un chantier ambitieux de déploiement généralisé de la fibre optique afin de disposer d'un réseau couvrant tout le territoire, respectant la neutralité des réseaux et de qualité.

Le coût est important, de l'ordre de 800 millions d'euros pour la région. Il faut compter une moyenne 800€ par ligne sur 1 million de lignes qui ne seront pas fibrée d'ici à 2012 par le secteur privé⁴⁰.

Via des partenariats public-privé, des aides nationales etc. le projet est parfaitement réalisable. Au vu des enjeux en terme d'emploi, d'attractivité territoriale, d'égalité des populations devant le numérique, de compétitivité économique, cet investissement est indispensable

34 http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Lens/actualite/Autour_de_Lens/Lievin_et_Alentours/2009/11/23/article_internet-le-tres-haut-debit-est-prevu-po.shtml

35 http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Saint_Omer/actualite/Autour_de_Saint_Omer/L_Audomarois/2009/09/27/article_la-commune-obtient-des-subventions-pour.shtml

36 http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Avesnes_sur_Helpe/actualite/Secteur_Avesnes_sur_Helpe/2009/10/30/article_xilan-et-la-ccr2h-promettent-internet-en.shtml

37 http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Montreuil/actualite/Autour_de_Montreuil/Berck/2009/06/21/article_l-adsl-arrive-chez-les-internautes-du-ba.shtml

38 http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Cambrai/actualite/Cambrai/2009/11/11/article_autres-zones-d-ombre-dans-le-cambresis.shtml

39 http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2009/12/06/article_a-valenciennes-le-reseau-a-tres-haut-deb.shtml

40 Pour rappel, la Région compte 1,5 millions de lignes téléphoniques.

